



Anne-Marie Bertrand, Dominique Arot, Robert Damien, François Gèze, Bertrand Legendre, Pascal Ory, Georges Perrin, François Rouet et Valérie Tesnière

Horizon 2019 : bibliothèques en prospective

Presses de l'enssib

Une offre publique de documents ?

Valérie Tesnière

DOI : 10.4000/books.pressesensib.1075
Éditeur : Presses de l'enssib
Lieu d'édition : Presses de l'enssib
Année d'édition : 2011
Date de mise en ligne : 20 juillet 2017
Collection : Papiers
ISBN électronique : 9782375460474



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

TESNIÈRE, Valérie. *Une offre publique de documents ?* In : *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2011 (généré le 01 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesensib/1075>>. ISBN : 9782375460474. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesensib.1075>.

+++++

UNE OFFRE PUBLIQUE DE DOCUMENTS ?

+++++

TOUT NUMÉRIQUE ? LE LIVRE CONCURRENCÉ ? LA BIBLIOTHÈQUE CONCURRENCÉE ?

+++++

La fracture numérique reste une réalité comme l'attestent encore des chiffres cités par *Le Monde*¹ : une évolution de la couverture Internet dans le monde à l'horizon 2009-2030 donnerait la projection suivante : 24,7 % des 6,8 milliards d'habitants de la planète sont connectés en 2009 et l'on atteindrait 50 % pour 8,2 milliards d'habitants en 2030.

Cela interroge indirectement le statut futur du papier : sera-t-il l'apanage du pauvre ou, à l'opposé, d'un cercle étroit de lettrés ? Sans préjuger de tels extrêmes, ne se maintiendra-t-il pas au fond dans des créneaux très particuliers pour des raisons pragmatiques de coût, de maniabilité, d'autosuffisance ou d'ergonomie ?

Sans doute faut-il aujourd'hui être conscient que le livre occupe une position symboliquement forte dans les systèmes de représentation des sociétés contemporaines, mais minoritaire dans l'économie de diffusion des contenus. Après avoir été le premier vecteur de diffusion culturelle de masse, le livre imprimé a d'abord été concurrencé par la presse au *xix^e* siècle, par la radio au début du *xx^e* siècle, par la télévision après 1945. Les médias audiovisuels sont eux-mêmes sévèrement concurrencés par Internet maintenant, notamment la télévision.

Et le livre ? Après avoir été, de la révolution Charpentier au Livre de poche des années 1960, un bien culturel réussissant à s'affranchir de la barrière du prix et donc conquérant, le livre connaît une évolution paradoxale. Il régresse parce qu'il est cher, y compris dans sa version livre de poche, comme la place de cinéma l'est devenue aussi par rapport aux contenus en ligne diffusés à faible coût.

Il n'était plus depuis longtemps le média incontournable pour l'information. Cette évolution s'est accentuée avec des produits comme

1. *Le Monde Magazine*, 14 novembre 2009.

Wikipedia, par exemple. Les contenus informationnels ont basculé dans le numérique (revues scientifiques, presse, livres pratiques), tout en maintenant une production papier, dont on ne cerne pas encore si c'est à titre transitoire ou pour s'adapter à une partie de la demande. Le papier demeure pour un temps l'apanage de la presse magazine ou de la littérature, qui semble résister parce que le livre reste un support mieux adapté à la lecture continue, parce que les droits d'auteurs y sont un enjeu politique plus sensible et non réglé ou parce que les éditeurs de littérature générale sont techniquement en retard. Mais le livre papier ne s'identifie-t-il pas déjà depuis au moins deux décennies à une marque de « distinction » et sa démocratisation n'est-elle pas en partie un leurre ?

Les paradoxes des bibliothèques publiques

+++++

Ce sont en effet les catégories socioprofessionnelles supérieures qui fréquentent majoritairement les bibliothèques publiques. Et on pourrait, au risque d'être provocateur, dire qu'au fond entre le lectorat érudit, reflet de la sociabilité savante locale d'autrefois et le lectorat « embourgeoisé » actuel, il y a peu de différences. Le lectorat féminin, depuis les cabinets de lecture où la vogue du roman s'est épanouie en 1830, fréquente toujours les bibliothèques publiques. Les jeunes s'y rendent surtout pour des motifs d'ordre utilitaire. La cible du troisième âge est peu recherchée, sauf dans la tranche d'âge 60/70 ans valide qui se déplace. Et les actifs sont peu présents, faute d'offre de services et horaires d'ouverture adaptés. Quand ils fréquentent les bibliothèques, ils sont acquis à la cause et sont déjà de gros consommateurs de documents. L'impact de gratuité n'a au fond touché que les boulimiques de lecture et les scolaires.

La position des bibliothèques dans l'espace public culturel continue d'être minoritaire. L'embellie des trente dernières années, dont les constructions de médiathèques sont le signe le plus tangible, ne doit pas faire tomber dans les pièges de l'autocongratulation. Les bibliothèques publiques qui réussissent à franchir le cap de 20 % de lecteurs dans une population donnée, sont une minorité en France, plus nombreuses à l'étranger où il existe une tradition établie de bibliothèque dans la cité.

Adossées à la production éditoriale, les bibliothèques françaises reflètent celle-ci. Elles contribuent à renforcer certaines impasses de l'offre. La défense, légitime, de la création littéraire s'est parfois faite au détriment

d'autres missions, notamment celle d'information locale et pratique et celle de diffusion des savoirs. Certes, le constat n'est pas aussi simpliste et bien des bibliothèques proposent une offre documentaire plurielle. Mais avec une production éditoriale d'environ 60 000 titres par an, où le roman est roi, pourquoi chercher plus loin ? Il y a un problème de recrutement professionnel comme de formation. Rarement la production éditoriale est enseignée dans la variété de ses aspects : livre certes, musique et film certes, mais aussi revues, presse, radio, télévision et Internet, tous canaux par lesquels les gens lisent, s'informent, étudient, se distraient, puisent les contenus qui les intéressent.

Pourtant la plupart de ces médias sont présents dans les bibliothèques, ce qui en fait des observatoires particulièrement pertinents des pratiques, mais ils demeurent placés à des échelles de valeur inégale. L'alarme a été donnée depuis plusieurs années par les sociologues de la lecture, sans qu'elle soit corrélée avec ces échelles de valeur des bibliothécaires, qui sont aussi celles de l'édition de littérature générale, mises à mal par le révélateur des pratiques culturelles que constitue Internet. En établissant mieux les liens entre publics et contenus, on voit désormais en toute lumière que ces pratiques ne sont pas celles qu'on souhaitait. D'une certaine façon, la défense de la gratuité et celle, justifiée, du pluralisme ont masqué l'importance de la mission d'observatoire des pratiques de lecture.

En un mot, la position minoritaire du livre, comme média, et la position minoritaire des bibliothèques, dans la diffusion culturelle, ne sont pas des phénomènes nouveaux, mais encore faut-il en être conscient.

Les débats récents à propos de Google ont aussi rappelé opportunément le caractère économique de la révolution numérique. Le phénomène massif de société et le bouleversement d'ordre cognitif induit par le développement d'Internet ne doivent pas dissimuler les objets économiques qu'il représente. Au départ, Internet n'est qu'un canal, un instrument, aboutissement de technologies informatiques et numériques développées depuis plusieurs décennies. Pour ce qui relève de l'écrit, son espace public est d'abord celui de l'armée américaine, puis, impulsion politique aidant, celui de la sphère savante d'une part, et de la sphère de l'information d'autre part, avec une remise en cause très profonde des modèles économiques de la presse et la télévision. « Le livre, cette marchandise ? » L'information, cette marchandise. Les véritables enjeux sont là. La place de la littérature

est à la mesure de ce que représente le secteur de l'édition dans l'économie nationale, c'est-à-dire beaucoup moins que le marché de l'information. Le modèle économique de la chaîne du livre suit ce mouvement dont il ne peut s'affranchir, comme le régime actuel de protection de la propriété littéraire ne peut non plus y échapper. L'édition est au pied du mur.

Les métiers de médiation de l'écrit en mutation

Les mutations de la diffusion ou de la médiation culturelle ou scientifique sont d'ores et déjà importantes. Les libraires de proximité changent de métier: la fonction demeure, mais sa viabilité passe par d'autres modèles économiques (concentration de type Amazon, maintien du commerce de proximité immédiate par la diversification et la vente d'autres produits, remise en cause du modèle des supermarchés culturels de type FNAC). Les bibliothèques publiques sont tout autant concernées que la librairie. Il ne suffit plus d'affirmer que les bibliothèques resteront un lieu de convivialité irremplaçable dans l'espace urbain ou sur les campus universitaires.

Contraintes par l'évolution de la production éditoriale et les pratiques de leurs usagers, les bibliothèques universitaires ont un vrai sursaut en élargissant leurs services. Cependant, les bibliothèques numériques ne seront pas non plus un espace virtuel incontournable par la seule magie de leur appellation. Combien d'enseignants ou d'étudiants échangent par d'autres canaux: à un moment où les universités mettent en place les espaces numériques de travail (ENT), songeons aux sites personnels des enseignants où les cours sont mis à disposition des étudiants et préférés aux sites institutionnels, jugés moins réactifs ou tout simplement décalés par rapport à une individualisation accrue des comportements.

Internet, le Web 2.0, c'est de l'image et du son mais aussi le retour en force inattendu de l'écrit. Écrit utilitaire ou ludique via les messageries et la téléphonie mobile. Contenus informationnels via les sites de presse ou scientifiques, via la documentation électronique (revues, bases de données). On lit et on écrit davantage. La barrière symbolique représentée par le livre, symbole d'une culture devenue lointaine, tend à tomber; l'écrit effraie moins. Il est réinvesti avec le numérique. Au profit d'un réel échange entre l'auteur et ses lecteurs ou encore entre le producteur de contenus et des interlocuteurs. On peut s'en réjouir: on écrit et on lit beaucoup plus que le monde du livre ne le suppose mais pas exactement selon les canons culturels dominants.

Avec Internet, production de fiction et production d'information de surcroît ne sont plus aussi étanches. Sont mis sur un même plan aussi bien de l'information pratique que des contenus savants, voire des classiques oubliés. Avec les pratiques interactives un brassage inédit des genres et des formes éditoriales, voire même des contenus, se développe. Aujourd'hui, des textes de fiction puisent dans des formes anciennes et superposent des sources différentes dans un joyeux patchwork. On assiste aussi à un retour du débat public via l'écrit, de l'échange épistolaire, etc.

Toutefois, les mutations d'ordre cognitif dans le rapport à l'écriture, à la lecture, à l'échange intellectuel sont réelles. On ne réinvente pas des pratiques qui préexistaient, on les mixe en quelque sorte comme un DJ. Surtout le rapport au temps de l'appropriation des contenus se trouve radicalement modifié par l'immédiateté des échanges et l'irruption de l'interactivité.

FAIRE COMPRENDRE

+++++

Pour autant, sur quoi débouche cette nouvelle appropriation des contenus en ligne ? En d'autres termes, se comprend-on ?

Faute de contextualisation ou d'explications suffisantes, comprend-on en effet ce que dit Montaigne dans l'édition de 1822 des *Essais* mise en ligne par Google et gracieusement mise à disposition par la bibliothèque de Lausanne ? Au-delà de la facilitation extraordinaire du travail de recherche pour une communauté savante déjà aguerrie, ne va-t-on pas vers une nouvelle Babel, où les incompréhensions et les sophismes risquent de l'emporter dans le mode planétaire de communication ? Le fait d'avoir numérisé Montaigne ne dispense pas de concevoir une médiation pour le public qui n'appartient pas à la communauté savante. Et même pour celle-ci, compte tenu de la fragmentation accrue des connaissances, la médiation reste nécessaire.

Permettez-moi de citer Roger Chartier : « *Dans le monde de la textualité numérique, les discours ne sont plus inscrits dans des objets, qui permettent de les classer, hiérarchiser et reconnaître dans leur identité propre. C'est un monde de fragments décontextualisés, juxtaposés, indéfiniment*

recomposables, sans que soit nécessaire ou désirée la compréhension de la relation qui les inscrit dans l'œuvre dont ils ont été extraits. »²

La matérialité de l'œuvre résiste, la forme de l'œuvre dépend de l'objet mais aussi, pour ne pas en rester à la seule bibliographie matérielle, la compréhension de ce que l'auteur a voulu dire est liée au contexte de production et à l'« outillage mental »³ des auteurs. Les mots n'ont pas le même sens d'une époque à l'autre, d'un contexte matériel à l'autre. L'impérieuse nécessité de comprendre et faire comprendre les textes qui nous sont parvenus ou qui sont aujourd'hui produits, nous confère une mission à bien des égards proche de celle que s'étaient assignée les humanistes de la Renaissance avec les textes antiques. Les bibliothèques en ont les moyens, en termes de compétences et d'outils. L'héritage culturel que les bibliothèques ont eu la responsabilité de conserver et de transmettre depuis plusieurs siècles, leur crée des devoirs et de nouvelles responsabilités.

Certains de mes collègues ne partagent pas cette manière de voir, jugeant trop élitiste ce souci de contextualisation de textes (de livres ?) publiés dans des siècles lointains. J'ai déjà eu l'occasion d'en débattre avec Patrick Bazin. Il ne s'agit pas seulement de contextualiser au terme d'un processus savant d'établissement des textes et de leurs conditions de production à l'intention d'autres universitaires et de rester dans l'« entre soi ».

L'enjeu est plus large : comment voulez-vous que des jeunes professeurs, qui ont pour mission de transmettre du sens, aient des repères suffisants, si les professionnels de la documentation ne les aident pas à décrypter ces chaînes de transmission culturelle ? La formation des enseignants est de plus en plus fragmentée, c'est un fait. Comprendre Montaigne reste un enjeu, mais comprendre bien d'autres auteurs, y compris contemporains, l'est tout autant, dès lors que le niveau de spécialisation exige un accompagnement pour la médiation auprès d'un public « profane ». Une collaboration entre enseignants et bibliothécaires est de ce fait complètement d'actualité.

Pour le moment, les bibliothécaires pratiquent une sorte de fuite en avant en tentant par tous les moyens de numériser leurs fonds, sans en mesurer toutes les incidences, ou s'efforcent de s'auto-persuader que la

2. « L'avenir numérique du livre », *Le Monde*, 27 octobre 2009.

3. Je reprends ici le terme tel que l'entendait Lucien Febvre.

bibliothèque est le nouveau lieu incontournable, physique ou virtuel, de sociabilité de la cité. Il n'est pas sûr que la perception politique de la fonction documentaire corresponde à ce schéma.

Et Google a fort bien compris la valeur du réservoir, quasiment gratuit, offert par le patrimoine des bibliothèques, avec de très faibles contreparties, y compris en matière d'archivage numérique pérenne. Les moteurs de recherche jouent sur les divisions des uns et des autres et sur le déficit d'image publique des bibliothèques pour renforcer un abus de position dominante. Les auteurs finiront par composer, le délai pour les droits sera raccourci, mais la propriété intellectuelle sera défendue. Qu'auront gagné en revanche les bibliothèques, sinon des financements immédiats pour une numérisation de documents patrimoniaux dont il faudrait s'assurer qu'elle ne peut pas être mieux mise en œuvre en jouant sur les complémentarités des fonds? Il reste paradoxal qu'à l'heure du village global, le local ait ainsi la cote⁴ et qu'on numérise encore à tout va des contenus identiques, sans s'assurer de véritables retours.

Peut-on parler d'une offre publique de documents en ligne?

Quelle peut être la valeur ajoutée des bibliothèques dans l'offre de documents en ligne, comprise ici comme une numérisation des fonds déjà conservés?

Il n'y aura pas d'offre totalement publique de documents en ligne, mais il peut y avoir des partenariats public/privé où le secteur public représenté par les bibliothèques défendra mieux ses atouts. Le choix des partenaires privés est un compromis entre la défense de valeurs professionnelles et le potentiel de rayonnement. Il s'agit au fond de transformer en atouts des valeurs, que la révolution numérique brouille.

Les bibliothèques doivent mieux faire comprendre leurs atouts au monde de l'édition:

- les observatoires des usages et des pratiques de lecture et d'appropriation des contenus, qu'elles constituent, à condition de développer une analyse moins obviée de ces usages;

4. On entend ici que le souci de valorisation d'un patrimoine local se dispense souvent d'une réflexion aboutie sur l'intérêt d'une numérisation en réseau.

- pour certaines d'entre elles, en particulier celles qui ont la charge du dépôt légal⁵, les outils de stockage physique et d'archivage numérique mis à disposition par la puissance publique (État et collectivités territoriales) au service des auteurs et des éditeurs : ce potentiel ne doit pas être sous-estimé et même valorisé sur un plan économique ;
- l'intérêt du développement d'une conservation partagée, avec un nombre plus étendu de bibliothèques du réseau, coordonnée à un niveau supra régional, en lien avec l'Enseignement supérieur et la recherche.

Enfin, *last but not least*, la mission d'ordre pédagogique des bibliothèques doit être rappelée avec vigueur. Les enseignants n'ont pas la connaissance, ni la maîtrise des outils de la diffusion que sont les catalogues, les bases de données, les indexations : les bibliothécaires défendent déjà cette plus-value, en particulier à l'université où les formations bibliographiques des étudiants se sont accrues considérablement. Universitaires et professeurs du secondaire perçoivent mal les enjeux politiques et économiques du monde de l'édition : cette remarque va au-delà du travail d'information déjà réalisé par Couperin et concerne aussi les bibliothèques publiques. Il y a encore du travail à accomplir de ce côté.

Sans doute a-t-on moins mis en évidence que l'enjeu n'est plus de savoir indexer un sujet et de renvoyer l'utilisateur sur le texte brut, comme on le renvoyait encore il y a peu vers le rayonnement de libre accès. Il faut aussi que les bibliothécaires assument une médiation plus active des contenus, qu'il s'agisse de la production contemporaine ou d'une culture à transmettre : tout un programme encore à bâtir dans bien des cas, avec la communauté des enseignants !

5. Le dépôt légal est une mission publique de conservation assumée pour l'ensemble de la chaîne du livre. La loi instaure un lien *contractuel* entre les différents maillons : les services sont mutuels.